

MODÈLE DE DEMANDE DE DÉCONSIGNATION

À : _____

Objet : _____

Coordonnées de l'expéditeur :

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Adresse électronique : _____

Références du dossier de consignation :

Numéro de consignation : _____

Lieu de consignation : _____

Nom du consignataire : _____

Informations sur le navire :

Nom du navire : _____

Immatriculation / Numéro IMO : _____

Pavillon : _____

Type de cargaison : _____

Demande de déconsignation :

Je soussigné(e), déclare par la présente demander la déconsignation du navire susmentionné. Je certifie que toutes les formalités administratives sont remplies et que le navire est prêt à être libéré conformément à la réglementation en vigueur. Je m'engage à respecter les conditions imposées par les autorités compétentes et à régler les frais afférents à cette opération. Je joins à cette demande tous les documents nécessaires, notamment les justificatifs de propriété, les quittances de paiement et les attestations exigées.

Documents joints :

- Copie du titre de propriété
- Quittances des frais de consignation
- Attestation de paiement des taxes portuaires
- Certificat de conformité réglementaire
- Autres documents pertinents

Engagements et responsabilités :

Je reconnais que la déconsignation n'intervient qu'après contrôle et validation par les autorités concernées. Toute fausse déclaration ou omission volontaire expose le demandeur à des sanctions prévues par la loi. En cas de litige, la compétence juridictionnelle applicable sera celle prévue par le droit maritime français.

Fait à :

Le :

Signature du demandeur

Signature : _____

Source originale de ce document :

<https://juridique-justice.com/modele-demande-de-deconsignation/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://juridique-justice.com>

Voir plus de modèle

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.